

Postes bénévoles offerts comité d'éthique et processus disciplinaire

1. Analyste de jugements rendus

Le comité Éthique et processus disciplinaire a pour mandat, entre autres, de :

1. Se documenter sur les activités du Bureau du Syndic et sur les expériences vécues par les psychologues concernant le processus disciplinaire;
2. informer les psychologues sur les aspects légaux de leur pratique, dans le but de prévenir des poursuites;
3. Offrir un soutien à nos membres qui font face à une enquête par le syndic;
4. Surveiller la relation entre le Comité d'inspection professionnelle et le syndic, pour éviter chevauchements et ambiguïté et apporter un soutien aux psychologues;
5. Proposer au C.A. de l'APQ des actions appropriées pour la défense des droits des psychologues face au processus disciplinaire.

Dans le cadre de ces activités, nous comptons plusieurs ***postes bénévoles à combler*** par des psychologues. Ceux qui seront choisis y travailleront sous la coordination des membres du comité d'éthique disciplinaire :

- 1. analyste de jugements rendus;***
- 2. responsable de la liste des psychologues en expertise psycho-légale ;***
- 3. personne-support pour les psychologues poursuivis par le syndic.***

Si l'un de ces postes vous intéresse, contactez-nous en nous écrivant :

- *ce qui vous motive à vous impliquer dans ce poste ;*
- *un court résumé de votre parcours professionnel (C.V. court)*

Lucia Fernandez, luciafernandez@videotron.ca
Lucie Proulx, pepsychologie@hotmail.com



Profil du poste

1. Analyste de jugements rendus

Tâches :

- recueillir et étudier les différents jugements rendus (publics) dans des causes ayant impliqué des psychologues face au syndic de l'OPOQ, au cours des dernières années ;
- relever les points saillants et/ou répétitifs dans les méthodes ou le déroulement de ces causes ;
- analyser les impacts d'éventuels patterns observés, afin d'en déduire les conseils et moyens préventifs à développer ou à faire connaître à l'ensemble des psychologues, dans le cas où ceux-ci seraient aussi poursuivis par le syndic.
- faire rapport des résultats de recherches au Comité d'éthique et à diverses instances de l'Association
- **Heures consacrées** : 2 heures/semaine
- **Durée du mandat** : un an, renouvelable
- **Début du mandat** : dès que possible

Qualités requises :

- être psychologue et être intéressé(e) au processus disciplinaire pour approfondir la connaissance des règles qui le régissent.
- détenir une formation en droit : un atout
- esprit rigoureux et méthodique ;
- capacité d'analyser, de croiser les données, d'avoir un œil critique ;
- capacité de travailler en équipe.

Gains en vue :

- formation de base pour apprivoiser le monde légal professionnel et apprendre à en saisir les règles ;
- développement d'une compréhension aiguisée du processus disciplinaire, tel qu'il se pratique à l'OPOQ, depuis plusieurs années ;
- satisfaction de contribuer à nourrir, de façon très pointue et pertinente le travail global du comité ;
- sentiment d'appartenance à une équipe ;
- Accomplir un travail pertinent au niveau de la défense des droits des psychologues sur le plan disciplinaire
- Satisfaction de participer aux débuts d'un mouvement d'entraide précieux pour les psychologues.